

Déclarations contradictoires des «partis du pouvoir»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3549 - Lundi 27 avril 2015 - Prix : 10 DA

Affaire Chani Medjdoub de l'autoroute Est-Ouest

Après deux reports, le procès reprend en présence des avocats

Page 24



Analyses et médicaments dans les établissements de santé publique

Boudiaf insiste sur la gratuité

Page 2

Changement de paradigme

Par Mohamed Habili

Formellement, ce qui à l'origine s'est appelé la CNLTD, et qui désormais a fait sauter le N (pour nationale) de son sigle, sans qu'elle s'en explique le moins du monde, est composé d'une quarantaine de membres, entre partis et personnalités, tous placés sur un pied d'égalité au moment de la prise de décision. Mais, davantage que par le nombre important de ses composantes, ce qui en fait déjà un cas à part dans les annales politiques, c'est par son côté hétéroclite que ce regroupement se signale d'abord à l'attention. Autant d'éléments ayant voix au chapitre et à chaque fois une entente aussi parfaite entre tous, c'est assez rare en effet pour mériter d'être pris en considération. Quel peut bien en être le secret ? Avant de se lancer à sa recherche, ce qui risque de prendre un certain temps, peut-être serait-il plus judicieux de se demander si tout compte fait cette belle unanimité ne s'explique pas plus simplement, par le fait par exemple que dans le tas il y a un tout petit nombre de meneurs, et pas mal de moutons de Panurge. On peut aborder le problème autrement : évaluer l'importance de chaque membre en se demandant ce qui adviendrait de l'ensemble s'il lui prenait envie de se retirer. L'application de ce critère autant de fois qu'il y a de membres ne manquera pas de faire ressortir qu'il n'y a en réalité que deux d'entre eux dont le départ entraînera automatiquement la dislocation de ce qui se présente comme l'opposition unie. Ce sont le RCD et le MSP.

Suite en page 3

«Acheter national, c'est promouvoir l'emploi et résorber le chômage»

Benyounès lance la campagne «Consommons algérien»



«Il est temps d'agir pour sauver et préserver notre production», a déclaré hier le ministre du Commerce qui a appelé à s'armer de l'esprit de «patriotisme économique». Présidant hier l'ouverture de la Journée nationale organisée par le ministère du Commerce sous le thème «Consommons algérien», Amara Benyounès a estimé que l'encouragement de la production nationale est «un moyen de lutter contre le chômage».

Lire page 2

Nouvelle loi sur la recherche scientifique

En attente des passerelles avec la sphère économique

Page 4

Célébration de la Journée mondiale du livre
Des activités riches...
et un public nombreux

Page 13

«Acheter national, c'est promouvoir l'emploi et résorber le chômage»

Benyounès lance la campagne «Consommons algérien»

■ «Il est temps d'agir pour sauver et préserver notre production», a déclaré hier le ministre du Commerce qui a appelé à s'armer de l'esprit de «patriotisme économique». Présidant hier l'ouverture de la Journée nationale organisée par le ministère du Commerce sous le thème «Consommons algérien», Amara Benyounès a estimé que l'encouragement de la production nationale est «un moyen de lutter contre le chômage».

Par Meriem Benchaouia

«**I** faut que le consommateur algérien comprenne qu'en consommant algérien il contribue à la création de la valeur ajoutée et d'emplois pour les Algériens, alors qu'en consommant un produit d'importation il ne fait qu'encourager une entreprise étrangère exerçant dans son pays», a-t-il expliqué. En somme, l'attitude des consommateurs étant la meilleure des protections pour l'économie nationale, le message lancé à l'intention du citoyen est d'acheter national ce qui contribue à promouvoir l'emploi et à résorber le chômage. A ce titre, la modernisation de l'outil de production et l'amélioration de la qualité des produits ainsi que le lancement de nouveaux produits sont, selon le ministre, «des éléments à maîtriser pour élever le produit local au niveau des standards internationaux et relever par conséquent le défi de la concurrence étrangère et de l'informel». Toutefois, la relance effective et durable de la consommation demeure subordonnée à l'encouragement de mesures pratiques et pragmatiques réussies d'améliorer le taux de croissance de la production nationale et de permettre la satisfaction de la demande domestique au plan qualitatif, quantitatif et des prix», a-t-il encore expliqué. Pour ce faire, le ministre préconise le renforcement du dispositif de contrôle aux frontières des marchandises pour lutter efficacement contre les pratiques frauduleuses, l'allègement et l'assouplissement des procédures de création d'entreprise de production, la définition des modalités pratiques pour le rétablissement du crédit à la consommation en direction des ménages et au profit de la marchandise nationale et la production de certaines branches industrielles par l'intensification de la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles, la contrefaçon et les activités informelles. Par ailleurs, et en matière d'assainissement et d'encadrement du commerce extérieur, il a été procédé, selon le ministre, à l'amendement de la loi relative aux règles générales applicables aux opérateurs d'importation et d'exportation des marchandises. «Enfin, l'objectif visé à travers l'organisation de cette manifestation consiste, d'une part, à inciter le citoyen à consommer algérien et, d'autre part, à sensibiliser le producteur à offrir aux ménages un produit accessible et de qualité similaire à celui de l'importation avec comme priorité de promouvoir un véritable label algérien», a insisté le ministre.

Des mesures pour encourager les entreprises productives dans la LFC 2015

S'exprimant en marge de cette journée nationale sur l'encouragement de la consommation du produit algérien, Amara Benyounès a affirmé que toutes les mesures relatives à l'encouragement des entreprises économiques nationales productives seront prévues au titre de la loi de finances complémentaire (LFC) 2015. A une question de la presse sur une possible révision de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) fixé par la loi de finances à

23% pour toutes les entreprises nationales, M. Benyounès a indiqué que toutes les questions liées à l'encouragement des entreprises économiques en Algérie seront prévues au titre de la LFC 2015. Le taux de l'IBS (productives ou prestataires de services) est fixé par la loi de finances 2015 au taux unique de 23% alors qu'auparavant il était de 19% pour les entreprises actives dans la production des biens, le bâtiment, les travaux publics et le tourisme et à 25% pour les entreprises actives dans le commerce et les services. De nombreux opérateurs économiques ont déploré les nouvelles mesures apportées par la loi de finances 2015, notamment celle concernant l'uniformisation de l'IBS, estimant qu'une telle mesure «pénalisait» les entreprises productives et défavorisait l'économie nationale.

Amara Benyounès accuse les concessionnaires automobiles

En outre, le ministre du Commerce s'est montré très dur à l'égard des concessionnaires automobiles ayant procédé à des domiciliations bancaires d'importation d'importantes quantités de véhicules. «Il y a des lois de la République et les lois seront appliquées dans toute leur rigueur», a déclaré le ministre. «L'attitude de certains concessionnaires a pour objectif de contourner la loi, mais le gouvernement est décidé à réduire les importations et favoriser la consommation du produit algérien», a-t-il expliqué.



Le FCE va lancer le label «Origine Algérie garantie»

DANS LE but de rassurer sur la qualité des produits «made in Algeria», le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, a annoncé hier la création prochaine d'un label «Origine Algérie garantie». Le président du FCE a précisé que le lancement de ce label s'inscrit dans le prolongement de l'initiative «mentoudj bladi», lancée en 2002 par cette organisation patronale. Pour Ali Haddad, «les objectifs restent les mêmes, à savoir stimuler et promouvoir la production nationale, sensibiliser le consommateur, lui faire privilégier un acte d'achat utile et enfin favoriser la création d'emplois». Par cette contribution, le FCE confirme, ajoute son président, «son engagement citoyen et son implication dans tout ce qui touche à l'économie nationale». Ali Haddad dit accueillir avec «soulagement» l'orientation imprimée à la politique économique publique, en vue de maîtriser la croissance des importations, tout en maintenant notre marché ouvert et en renforçant la mission de régulation

économique de l'Etat. Il estime que «la crise qui affecte le système économique international, et dont nous subissons aujourd'hui les effets, nous invite néanmoins à la plus grande vigilance». Soulignant la baisse des revenus pétroliers dans un contexte géostratégique inédit, Ali Haddad refuse la fatalité. «Nous importons presque tout ce que nous consommons et nous finançons ainsi des millions d'emplois ailleurs que dans notre pays», regrette-t-il, affirmant que «les entrepreneurs algériens ont clairement conscience que leur engagement, individuellement et collectivement, est déterminant dans le processus de renouveau de l'économie nationale». Dénonçant les partisans du statu quo, le président du FCE ne voit pas de «croissance économique sans l'entreprise créatrice de richesse et d'emplois». Pour lui, cette dernière doit être au centre des préoccupations, à la fois des pouvoirs publics, mais aussi de toute notre société. Car, insiste-t-il, «il n'y a pas de salut en dehors de l'entreprise». M. B.

Etablissements de santé publique

Boudiaf insiste sur la gratuité des analyses et des médicaments



Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a mis en garde hier contre le comportement des professionnels de la santé obligeant les malades à s'orienter vers le privé pour se procurer des médicaments, faire des analyses ou encore subir une opération chirurgicale.

Le ministre de la Santé a donné des instructions aux professionnels de la santé actives dans les établissements de santé publique portant interdiction d'orienter le malade vers les cliniques privées, rassurant que tous les moyens sont disponibles pour une prise en charge totale du malade.

«Il n'est pas autorisé d'orienter le citoyen vers le

privé pour faire des analyses ou avoir des médicaments. Si le patient a choisi l'hôpital public pour se soigner, ce n'est pas à l'agent ou au responsable ou praticien de la santé de l'orienter vers les cliniques privées», a lancé le ministre sur un ton ferme, en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Médéa, menaçant ainsi de prendre des mesures coercitives contre les contrevenants. «Si jamais j'ai des plaintes de citoyens dans ce sens, une inspection diligente et des mesures strictes seront prises à l'encontre des contrevenants», a promis le ministre de la Santé, appelant les gestionnaires des hôpitaux à signaler les défaillances

et le manque de moyens nécessaires pour les analyses médicales aux directeurs de la santé afin d'y remédier.

En cas de manque de médicaments ou d'indisponibilité des analyses dans un hôpital public, Abdelmalek Boudiaf suggère, comme alternative, une complémentarité entre tous les hôpitaux publics. «Au cas où des analyses ou des médicaments font défaut dans un hôpital, il faut orienter le patient vers un hôpital public et non pas l'inverse», a souligné le ministre de la Santé.

Un plan de santé pour chaque établissement

La réussite et l'avancée du système de la santé est tributaire de la disposition de chaque établissement de santé d'un projet ou plan de santé qui sera adopté par les gestionnaires et les professionnels de la santé, a déclaré Abdelmalek Boudiaf. Une politique qui permettra une prise en charge efficace des malades, a-t-il encore expliqué.

Il a également relevé que les services de réanimation sont dotés de 1 012 lits au niveau national, en attendant la réception d'autres lits prochainement, rappelant dans ce sens les efforts consentis par l'Etat pour améliorer la prise en charge des malades. Le premier point inspecté par le ministre de la santé dans la wilaya de Médéa était l'hôpital Mohamed-Boudiaf. Lors d'un court exposé sur les activités de cet établissement, le ministre de la Santé a fait remarquer que le taux d'occupation moyen de cet établissement est trop élevé par rapport aux gardes malades. Il a instruit les professionnels de la santé de Médéa de penser à l'hospitalisation à domicile pour les malades afin de réduire la surcharge sur l'hôpital. Les deux autres points forts de la visite est l'inauguration du service des urgences de Berrouaghou et la polyclinique de Boughezoul.

Liouza Ait Ramdane

Projet de révision constitutionnelle

Déclarations contradictoires des «partis du pouvoir»

■ En l'absence d'informations du côté des initiateurs du projet portant révision de la Constitution, les leaders des partis politiques, notamment ceux qualifiés de proches du pouvoir, continuent d'évoquer cette question sachant qu'elle relève uniquement des prérogatives du président de la République.

Par Nacera Chennafi

Il y a quelques jours, le secrétaire général du RND, Abdelkader Bensalah, également président du Conseil de la nation, a déclaré que le projet portant révision de la Constitution sera connu dans les prochains jours. Pour le SG du FLN, Amar Saadani, cette question sera reportée ; et bien avant lui le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, a affirmé à la Télévision nationale avoir été destinataire de la moulture relative à la Constitution et donné même quelques détails sur son contenu. En l'absence d'informations du côté des initiateurs du projet portant révision de la Constitution, les leaders des partis politiques, notamment ceux qualifiés de proches du pouvoir, continuent d'évoquer cette question sachant qu'elle relève uniquement des prérogatives du président de la République.

Dans ce contexte de déclarations contradictoires sur la révision constitutionnelle, le président du TAJ, Amar Ghoul, affirme que la révision de la Constitution n'est pas une question de jours, ni de semaines d'ailleurs.

Depuis Djelfa, où il a rencontré ce samedi ses militants, il a assuré que «les portes demeurent largement ouvertes à tous ceux qui désirent présenter leurs propositions, et le projet de révision de la Constitution n'est pas encore clos». Ainsi, Ghoul rejoint le camp de Saadani par rapport au report de l'échéance.

Le patron du TAJ croit à une possibilité de consensus autour



de projet, mettant en avant l'importance de la contribution de tous pour «arriver à une Constitution qui exprimera les préoccupations d'aujourd'hui, et qui prospectera l'intérêt futur de la Nation». Et de conclure : «L'Algérie ne se portera mieux que si toutes les parties sont réunies, unies, coopératives, fraternelles et solidaires».

De son côté, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine, Belkacem Sahli, a appelé, samedi à Tissemsilt, les citoyens à participer à l'amendement de la Constitution.

Le secrétaire général de l'ANR a estimé que l'opération d'amendement tend à une «Constitution de consensus», soulignant que ce consensus «ne doit pas venir seulement de la classe politique, mais émaner de la volonté du

peuple». «Le prochain amendement devrait renforcer les libertés, la démocratie et consacrer l'Etat de droit jouissant de la paix, de la sécurité et de la stabilité», a soutenu M. Sahli. La Constitution déterminera, de par son contenu, la formule la plus appropriée de l'amendement, soit par référendum s'il concerne les prérogatives des institutions et l'exercice des droits et devoirs, ou à travers le Parlement en cas de changements non profonds, a-t-il encore expliqué.

Le président du Front national pour la justice sociale, Khaled Bounedjma, a affirmé depuis Tizi Ouzou qu'«il n'y avait rien de concret» et que ce sujet (révision constitutionnelle) «n'intéresse pas la société qui est plutôt préoccupée par des problèmes de logement, de chôma-

ge et de corruption».

Le président du Mouvement national des travailleurs algériens, Salem Hadidi, a appelé depuis Arzew les Algériens à se mobiliser pour faire aboutir le projet de réforme politique du président de la République, en l'occurrence le projet de révision de la Constitution.

L'opposition, quant à elle, continue de rejeter la révision constitutionnelle. C'est le cas du président du MSP, Abderrezak Mokri. Lors d'un meeting régional de jeunes tenus à Laghouat, M. Mokri a indiqué que «le MSP n'est pas concerné par la Constitution», car, a-t-il argué, «la réforme constitutionnelle est incluse dans le projet de transition démocratique».

N. C.

Le Conseil de la nation et l'APN adoptent une nouvelle loi

La pêche en Algérie, un secteur à maîtriser

Cette nouvelle loi, publiée au *Journal officiel* n°18, introduit de nouveaux instruments pour le développement des activités de pêche et d'aquaculture dans le cadre du principe d'une «pêche responsable» et de la protection de la ressource halieutique et de l'environnement marin. Par ailleurs, les instruments introduits concernent la mise en place de plans d'aménagement et de gestion des pêcheries, l'action participative des professionnels dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques du secteur, les systèmes de surveillance à distance des navires de pêche par la géo-localisation ainsi que l'aménagement des zones d'activités aquacoles. Elle vise aussi la réorganisation de la profession dans ce secteur et durcit les sanctions liées à la pêche illicite, dont essentiellement celle du corail. Modifiant et complétant celle de juillet 2001, cette nouvelle loi a pour but de mettre de l'ordre dans ce secteur et préserver les ressources halieutiques, rappelle-t-on. La loi accorde une importance particulière au corail dont la haute valeur

marchande sur le marché international et les moyens de pêche rudimentaires utilisés par les braconniers ont été multipliés sa pêche illicite. Le texte devra faciliter la mise en œuvre du programme aquapêche 2020 qui prévoit de doubler la production actuelle à 200 000 tonnes et de créer plus de 30 000 emplois productifs dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Quant aux sanctions prévues par cette loi, elles vont d'un emprisonnement de trois à cinq ans et des amendes variant entre 200 000 DA et 20 millions de DA selon le degré de gravité de l'infraction. Les plus lourdes peines concernent les infractions liées à la pêche au corail s'appliquant aux personnes qui le pêchent sans concession ou celles qui ne tiennent pas de registre de plongée, ou qui dépassent le quota annuel autorisé ou quiconque exporte le corail à l'état brut ou semi-fini. Ces peines vont d'un emprisonnement de 6 mois à 5 ans et d'une amende oscillant entre 10 millions et 20 millions de DA. Pour ce qui est des sanctions applicables à la pêche du poisson et à

l'aquaculture, le texte prévoit un emprisonnement de 3 à 5 ans et/ou une amende de 500 000 DA à 2 millions de DA quiconque détient, à bord du navire, des substances chimiques, des matières explosives, notamment la dynamite, l'appât toxique et des procédés d'électrocution, pouvant affaiblir ou détruire les ressources biologiques et les milieux aquatiques. Une amende de 500 000 DA à 1 million de DA est prévue pour quiconque pêche à l'aide d'une arme à feu. La loi interdit également la capture, la détention, le transport, la mise en vente, l'entreposage ou le traitement de produits de pêche n'ayant pas atteint la taille marchande. Rappelons que le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques œuvre actuellement à mettre en vigueur 14 plans d'aménagement des pêcheries pour les wilayas du littoral et 29 zones d'activités aquacoles ainsi que la réalisation de 350 projets d'aquaculture marine et continentale.

Thinhinene Khouchi

LA QUESTION DU JOUR

Changement de paradigme

Suite de la page une

On serait peut-être tenté de leur ajouter un troisième élément, dont le départ est susceptible d'ébranler la cohésion de l'ensemble. Ce n'est d'ailleurs pas un parti, mais une personnalité, même si depuis quelque temps il porte aussi la casquette de chef de parti, c'est Ali Benflis. A la réflexion, sa sortie de la CNTLD causerait sans doute quelques remous au sein de celle-ci, mais le plus probable est qu'elle ne la ferait pas éclater. Ce qui veut dire que cette invention appelée la CNLTD, ou la CLTD comme elle ferait désormais se présenter, est en fait une alliance passée entre deux partis seulement, que par ailleurs tout sépare. Dans les conditions normales de pression et de température, pour ainsi dire, un parti laïc et un parti islamiste n'ont rien à faire ensemble. Le contexte actuel seul explique que le RCD et le MSP aient contracté une alliance aussi contre-nature. A vrai dire, il existe une troisième composante, mais à ce point discrète qu'il faut sans cesse se rappeler qu'elle existe, c'est l'ex-Fis, théoriquement dissous, mais qui n'en attend pas moins son heure pour redresser la tête. Ce n'est donc pas deux membres qui sont au cœur de la CLTD, mais trois, sauf que le troisième n'est pas tout à fait libre de ses mouvements. On peut même imaginer qu'il soit absent aux réunions, sans que le regroupement ne vacille sur ses fondements, ce qui ne serait pas le cas avec l'absence des deux autres pièces maîtresses. Une alliance contre-nature entre deux ou plusieurs formations n'est pas concevable en temps normal, mais elle peut très bien l'être dans des circonstances particulières. On n'imagine pas que le RCD et le MSP puissent un jour gouverner ensemble. Or, justement, le but visé par eux avec la création de la CNLTD n'est pas de s'emparer du pouvoir par les voies ordinaires, c'est-à-dire à travers un programme commun et une victoire aux élections, mais de former une force de frappe capable le moment venu de faire tomber le régime. On est là dans ce qu'on pourrait appeler un changement de paradigme. Les changements survenus dans le monde arabe sont passés par là, auxquels il faut peut-être ajouter la maladie du chef de l'Etat. L'alliance en question se place dans la perspective d'un printemps algérien, sur le modèle de ce qui s'est passé dans certains pays de la région, et plus précisément sur le modèle libyen. Ce n'est pas un hasard si la CNLTD compte organiser un congrès, c'est-à-dire une milice en puissance, ou plutôt une collection de milices potentielles, sur le modèle de celles qui tiennent Tripoli, et qui sont regroupées dans le Congrès général.

M. H.

Participation au concours Dix millions d'enfants ciblés par «Les pinceaux de la paix»

DIX MILLIONS d'enfants âgés de 14 à 18 ans des cycles primaire, moyen et secondaire issus de 25 750 établissements scolaires publics et privés, prendront part au Concours de dessin titré «Les pinceaux de la paix» qui entre dans le cadre de la célébration de l'anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

L'action initiée par le mouvement associatif et sous le patronage du Premier ministre et des ministères de la Jeunesse et de l'Education nationale, sera couronnée par la récompense de 30 lauréats qui seront les «ambassadeurs d'Algérie» au sein des instances mondiales. Le concours est ouvert du 26 avril au 1^{er} novembre 2015, il concerne tous les établissements préscolaires jusqu'au baccalauréat et englobe l'ensemble des enfants qui auront pour mission essentielle de dessiner la paix en la représentant en tenant compte des signes et autres symboles qui illustrent l'espoir et la solidarité dans le monde.

Parmi les 60 lauréats qui seront choisis 30 auront la chance d'exposer leurs œuvres dans les trois capitales européennes (Paris, Berne et Bruxelles). Les phases de ce concours seront marquées par la démonstration de 60 dessins dans tous les établissements scolaires et les centres de jeunes au niveau national. Elle commencera début septembre jusqu'à la fin de l'année en cours et 60 autres dessins en marge de la célébration du 1^{er} novembre dans les ambassades algériennes accréditées à l'étranger.

Les gagnants auront droit à plusieurs visites historiques et remises exceptionnelles. Le ministre de la Jeunesse dit à propos de la paix : «La paix, c'est l'ouverture vers l'épanouissement de la société sur plusieurs volets, politique, économique et culturel». En attribuant une grande importance à l'imagination des écoliers tout en améliorant leur invention intellectuelle, les organisateurs de ce concours séduisant, veulent passer le message éminent de la suppléance politique et la participation enrichissante et surtout efficace des générations montantes à l'élevation nationale.

Hania D.

Nouvelle loi sur la recherche scientifique

En attente des passerelles avec la sphère économique

■ «La tendance dans la nouvelle législation de la recherche scientifique est en faveur de la consolidation des passerelles entre le secteur de la recherche et la sphère économique», a observé le P^r Khadidja Guenachi, expliquant que l'ambition est de «rendre la recherche scientifique productrice de savoir-faire».

Par Yasmine Ayadi

Le ministre de l'Enseignement supérieur a présenté récemment le projet de loi concernant le développement de la recherche scientifique. Il s'agit d'une loi qui propose de «revoir la composante du Conseil national d'évaluation qui doit être essentiellement composé de personnalités scientifiques indépendantes...», a expliqué le ministre soulignant qu'elle vise à «développer les fonctions du système national de recherche en termes de précision et d'efficacité en ce qui a trait à la programmation, l'évaluation et la valorisation des résultats de la recherche scientifique et technique et du développement technologique...». Les chercheurs l'université d'Oran 1 «Ahmed-Ben Bella» ont soutenu que leur établissement «s'est engagé dans la mise en place d'une collaboration plus marquée avec son environnement socio-économique» abordant la loi de la recherche scientifique. Cette ouverture, caractérisée par une feuille de route axée sur la formation et le partenariat, s'inscrit dans «la logique de la responsabilité sociétale de l'université pour répondre aux ambitions



et objectifs affichés par la nouvelle loi sur la recherche scientifique et le développement technologique de 2015», soutiennent des chercheurs. La directrice du laboratoire et membre du Bureau de liaison université/entreprises (BLUE) le P^r Khadidja Guenachi a déclaré que «l'un des premiers objectifs de la nouvelle loi sur la recherche scientifique et le développement technologique du

quinquennat 2015-2020 est de propulser la recherche scientifique au rang de levier efficace du secteur socio-économique», «la tendance dans la nouvelle législation est en faveur de la consolidation des passerelles entre le secteur de la recherche et la sphère économique», observe le P^r Guenachi, expliquant que l'ambition est de «rendre la recherche scientifique

productrice de savoir-faire». Cet objectif passe inéluctablement par le développement des métiers de l'ingénieur, la conceptualisation des savoir-faire et la formation de gestionnaires à même d'accompagner et d'assurer le fonctionnement de toutes les institutions telles celles de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur. D'autres acteurs sont également impliqués, dont ceux relevant des ministères des Collectivités locales, de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, du Commerce et des Finances. L'association de ces différents secteurs permet de «réunir les conditions adéquates à mettre en place pour que la stratégie de développement durable, l'émergence de l'innovation et la recherche soient intégrées à tous les niveaux», suggère l'universitaire. Espérons enfin que les pannes de la recherche scientifique soient dénuées pour que l'université puisse effectivement se connecter convenablement avec l'environnement économique.

Y.A.

Le DG de la SNTF explique les projets de la société

125 000 km de voie ferrée à l'horizon 2025

Sur les ondes de la Chaîne I, le directeur général de la Société nationale du transport ferroviaire, Yacine Ben Djaballah vient de dévoiler une série de projets de grande taille dans le cadre de la réhabilitation et la modernisation du transport ferroviaire dans l'ensemble du territoire national. L'invité a saisi l'occasion pour faire un petit rappel pour ce qui est de la campagne de sensibilisation pour la lutte contre la violence. La même action qui a commencé déjà depuis une semaine et qui s'achèvera dans une année, vise essentiellement à faire inculquer aux différentes classes de la société, surtout les enfants, de mieux cohabiter avec le train, c'est pour cela qu'on a ciblé principalement les écoles, précise le DG. Dans le même sens, Alger bénéficiera d'un riche programme en collaboration avec la direction de l'éducation. M. Ben Djaballah a confirmé la ferme volonté des acteurs de la Société pour la modernisation du réseau ferroviaire au niveau national, on n'exploite actuellement qu'une ligne de 4 000 km et on visera à atteindre le chiffre de 125 000 à l'horizon 2025.

Une enveloppe de 127 milliards de DA a été mise à la disposition de ce secteur par les autorités algériennes pour asseoir une nouvelle politique de reconstruction et d'adaptation. Le transport ferroviaire a également un rôle économique important à jouer, assure l'invité. L'Algérie a fait l'objet d'une commande de 30 trains de fabrication américaine et 17 autres de fabrication française. Elle mise

aussi sur la réhabilitation des trains qui ont plus de 20 ans.

Pour concrétiser ses ambitions, l'Algérie a signé plusieurs partenariats avec des acteurs étrangers. Le DG a fait savoir que l'Autriche est l'une de ses partenaires qui aidera le pays à instaurer de nouvelles technologies et plus précisément l'introduction du GSM dans le transport ferroviaire. Ces innovations vont nous permettre d'assurer des communications ininterrompues entre les pilotes et notamment les gares de trains. La SNTF a fait appel à l'expérience américaine dans le but de réhabiliter les différents trains endommagés pendant la décennie noire qu'a vécue le pays, ajoute le DG. L'invité de la Chaîne I a mis l'accent sur le partenariat signé avec l'Allemagne tout en le qualifiant d'acquis. «Cet accord nous a permis d'envoyer une quinzaine d'ingénieurs algériens pour une formation de 12 mois en Allemagne sur les nouveaux modèles d'installation de technologie liée au transport ferroviaire». Les ingénieurs algériens, une fois revenus, vont directement prendre les commandes dans la gestion de grands projets de modernisation du réseau ferroviaire. Les cerveaux algériens sont dans le besoin d'acquérir des expériences enrichissantes afin qu'ils président aux destinées des grands chantiers lancés par la SNTF, il est évident qu'on donnera la priorité à la formation des cadres, décision irrévocable, met en avant Ben Djaballah avant d'ajouter que la SNTF assure actuellement un chiffre de 12 000 postes d'emplois

occupés par les cheminots et elle procédera à la création d'autres en fonction des besoins de la compagnie.

Sur une question liée à la présence du personnel féminin dans le même secteur, le DG ne cache pas la timide présence des pilotes femmes, mais il se dit à la fois confiant aux postes confiés aux femmes spécialement dans le domaine commercial.

Il souligne que de nouvelles mesures seront prises en matière de limitation de vitesse conformément aux lois prescrites. Ça dépend de l'état du train, pour les anciens, la vitesse est fixée à 120 km/h, quant aux nouveaux, elle varie entre 160 et 220 km/h.

Pour l'inédit projet du TGV magrébin, qui vient du Maroc, passant par Alger avant d'atteindre la frontière tunisienne, le DG de la compagnie nationale rassure que le projet est en phase d'étude et l'Algérie n'en lâchera pas prise.

En ce qui concerne le nombre de voyageurs transporté par la compagnie du chemin de fer durant 2014, le directeur avance un chiffre de 35 millions, l'objectif de la Société est d'aller jusqu'à 87 millions par les nouvelles lignes en voie de création. Le divertissement et la technique Wifi seront garantis dans les gares et à bord des trains, il est seulement question de temps. Pour dépasser les obstacles, tels que le vol des câbles et pour plus de sécurité, la Société aura recours à l'usage des satellites pour moderniser les signalisations, conclut l'hôte de la Chaîne I.

Hani Tiouane

Au 1^{er} trimestre 2015

Net recul des importations des médicaments

■ Cette baisse de la facture s'explique essentiellement par un recul, respectivement, de plus de 38% des importations des médicaments à usage humain, et de plus de 50% des produits parapharmaceutiques.

Par Salim N.

Les importations des produits pharmaceutiques se sont chiffrées à 317,1 millions de dollars (usd) durant le 1^{er} trimestre 2015, contre 515,38 millions usd à la même période de l'année écoulée (-38,47%), apprend-on auprès des Douanes.

Les quantités importées des produits pharmaceutiques ont également connu une tendance baissière passant de 5 364 tonnes, durant les trois premiers mois de 2014, à 5 103 tonnes à la même période de l'année en cours (-5%), indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS).

Cette baisse de la facture s'explique essentiellement par un recul, respectivement, de plus de 38% des importations des

Atelier de formation

Elaboration des cartographies de la pauvreté dans la région arabe

UN ATELIER de formation pour l'élaboration des cartographies de la pauvreté dans les pays arabes a été lancé, dimanche à Alger, sur recommandation du Conseil des ministres arabes des Affaires sociales.

Le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem a présidé cet atelier de quatre jours qui verra la participation de 150 représentants des pays membres de la Ligue arabe.

Cette session vise essentiellement à présenter les méthodologies de la pauvreté dans les pays arabes aux acteurs actant en matière de lutte contre la pauvreté en vue d'échanger les expériences entre les pays de la région, indiquent les organisateurs.

Elle vise à former les formateurs en cartographie de la pauvreté dans la région.

A cette occasion, la ministre a souligné que la disponibilité des cartographies de la pauvreté constituait «un outil efficace pour élaborer des politiques sociales efficaces permettant la prise en charge des besoins des catégories démunies pour trouver les moyens de les intégrer de façon permanente dans le processus de développement durable».

L'Algérie avance vers «la concrétisation des Objectifs du millénaire pour le développement selon les estimations de plusieurs agences de l'ONU à la faveur des efforts que déploie l'Etat pour concrétiser des politiques sociales basées sur plusieurs programmes complémentaires au profit des catégories démunies», a-t-elle dit.

G. H.

médicaments à usage humain, et de plus de 50% des produits parapharmaceutiques.

Ainsi, les importations des médicaments à usage humain ont atteint 301,67 millions usd entre janvier et fin mars 2015, contre 492,12 millions usd à la même période de 2014 (-38,7%).

Malgré cette forte baisse, la facture des importations des médicaments à usage humain est restée la plus importante puisqu'elle a représenté plus de 95% des importations globales des produits pharmaceutiques durant le 1^{er} trimestre de l'année en cours.

Cependant, les quantités des médicaments à usage humain importés ont baissé pour passer de 4 945 tonnes, au 1^{er} trimestre 2014, à 4 607 tonnes au 1^{er} trimestre 2015 (-6,8%).

Quant à la valeur des importations des produits parapharmaceutiques, elle a chuté de 51,12% durant le 1^{er} trimestre 2015 à 8,24 millions usd (268 tonnes), contre 16,86 millions usd (320 tonnes) à la même période de 2014.

Concernant les médicaments à usage vétérinaire, les achats extérieurs de l'Algérie ont, par contre, augmenté à près de 7,2 millions usd (227 tonnes) au 1^{er} trimestre 2015, contre 6,4 millions usd (98 tonnes) à la même période de 2014 (+12,45%).



En 2014, les importations algériennes des produits pharmaceutiques se sont chiffrées à près de 2,6 milliards usd, contre 2,34 mds usd en 2013 (+10,44%).

Pour réduire les importations des produits pharmaceutiques, le gouvernement s'est engagé à encourager la production nationale et œuvre à faciliter l'acte d'investir dans ce créneau industriel afin de stimuler la production.

Des directives ont ainsi été données au groupe pharmaceutique Saïdal à l'effet d'augmenter la production des médicaments.

A l'instar des autres produits, l'encouragement de la fabrication

locale des médicaments vise à réduire la lourde facture des importations des produits stratégiques, notamment en cette conjoncture de rétrécissement des recettes extérieures du pays, induit par la forte chute des prix de pétrole.

S. N./APS

Entre surabondance de l'offre et situation au Yémen

Les cours pétroliers tirillés

Les cours du pétrole ont progressé en fin de semaine à Londres mais ont fléchi à New York, tirillés entre les inquiétudes sur la surabondance de l'offre et la confusion de la situation au Yémen où les raids contre les rebelles houthis se sont poursuivis.

La situation qui demeure instable au Yémen alimente les inquiétudes sur d'éventuelles perturbations sur le transport de pétrole au Moyen-Orient.

Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin a clôturé vendredi en baisse de 59 cents à 57,15 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

En revanche à Londres, le baril de Brent pour livraison en juin a progressé de 43 cents à 65,28 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE). «Nous avons connu une

semaine volatile sur les marchés, les tensions au Yémen apportant du soutien aux cours et remisant les inquiétudes sur les niveaux élevés des réserves de brut au second plan», a constaté un analyste de Suedden. Les investisseurs estiment que le marché pétrolier, généralement orienté à la baisse, reste fondamentalement faible et vulnérable à une faiblesse plus généralisée des prix. Le pétrole s'était surtout envolé la semaine dernière à la faveur d'indications confirmant que la production américaine a commencé à refluer.

Vendredi, la société de services pétroliers Baker Hughes a indiqué que 31 puits de pétrole américains avaient encore cessé de fonctionner aux Etats-Unis. Le brut restait soutenu durant au cours de la semaine en dépit de la hausse record des stocks de brut

aux Etats-Unis, selon les chiffres du département américain de l'Energie (DoE) et ont progressé plus que prévu, à hauteur de 5,3 millions de barils.

Pour un analyste de Petromatrix, «le marché est configuré pour réagir aux chiffres sur la production américaine de brut plutôt qu'aux statistiques sur les niveaux des réserves».

Le rapport du DoE avait ainsi fait état d'une baisse de la production nationale de brut de 18 000 barils par jour, une nouvelle bien reçue dans un contexte d'augmentation générale de la production américaine, stimulée par la hausse de l'offre de pétrole de schiste, qui pèse sur les cours.

Kheili Y.

Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)

Relance des pourparlers sur le libre-échange avec l'UE

L'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et l'Union européenne se sont accordées dimanche pour prendre des initiatives en vue de reprendre les pourparlers sur un accord de libre-échange entre les deux régions. Les négociations lancées en 2007 entre les dix pays membres de l'ASEAN et l'UE avaient été interrompues deux ans plus tard par l'organisation asiatique du fait de désaccords dus principalement aux préoccupations européennes concernant la participation de la Birmanie, en raison de la situa-

tion des Droits de l'Homme dans ce pays. «De hauts responsables de l'ASEAN et de l'UE vont se rencontrer d'ici à la fin de l'année pour faire le point et explorer les voies à suivre, puis faire un rapport aux ministres», ont indiqué les deux organisations dans un communiqué commun.

Cette déclaration a été publiée en Malaisie à l'issue de pourparlers entre des délégations en marge de la réunion diplomatique annuelle de l'ASEAN. «L'UE est déterminée à obtenir un accord de libre-échange de région à région», a

déclaré la commissaire européenne au Commerce Cecilia Malmström, à l'issue des discussions. «Mais il est important de prendre les bonnes décisions, c'est pourquoi nous avons proposé cette feuille de route concernant des accords potentiels de libre-échange, pour faire le point d'ici à la fin de l'année», a-t-elle ajouté.

L'UE est déjà en pourparlers séparés avec trois pays membres de l'ASEAN - Malaisie, Thaïlande et Vietnam - sur des accords potentiels de libre-échange. Les Européens ont

conclu en décembre 2012 un accord avec Singapour, aussi dans l'ASEAN.

Les autres pays membres sont l'Indonésie, les Philippines, le Laos, le Cambodge, la Birmanie, et le sultanat de Brunei. L'UE est le deuxième partenaire commercial de l'ASEAN, avec un volume d'échanges de 248 milliards de dollars l'an passé, et elle a été en 2014 la première source d'investissements directs de l'organisation asiatique avec 29,1 milliards de dollars, selon le communiqué.

Daili A.

Oran

Près de 40 marques au Salon du véhicule utilitaire

■ Professionnels du transport et artisans de différents corps de métiers auront à leur disposition une multitude de véhicules adaptés à leurs activités, à savoir le mini-truck, le pick-up, le camion de transport de marchandises, le tracteur, la remorque et le matériel de levage.

Par Houari Y.

Près de 40 marques de véhicules utilitaires seront présentes à la 8^e édition du Salon dédié à ce créneau prévue dimanche au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed-Benahmed, a-t-on appris samedi des organisateurs. «Le 8^e Salon du véhicule utilitaire et industriel (Ouest VUVI 2015) se tiendra jusqu'au 29 avril avec la participation de près de 40 marques», a précisé le directeur de la manifestation, Abdelkader Rezzoug, lors d'une conférence de presse.

Six primo participants figurent parmi les exposants, a-t-il indiqué tout en soulignant que la production nationale sera mise en évidence grâce à la présence de plusieurs entreprises des secteurs public et privé.

«Professionnels du transport et artisans de différents corps de métiers auront à leur disposition une multitude de véhicules adaptés à leurs activités», a affirmé M. Rezzoug, citant, entre autres engins, le mini-truck, le pick-up, le camion de transport de marchandises, le tracteur, la remorque et le matériel de levage.

Un salon parallèle, dédié exclusivement au service après-vente, à la pièce de rechange,

aux accessoires et au contrôle technique, se tiendra également avec la participation d'une trentaine d'entreprises spécialisées, a-t-il fait savoir.

Plus de 10 000 visiteurs sont attendus à la nouvelle édition de ce Salon organisé par la Société «Somex International Plus», basée à Alger, en partenariat avec la direction du CCO.

Le tri sélectif des déchets sera généralisé

Le tri sélectif des déchets ménagers, lancé samedi à travers trois quartiers d'Oran, sera généralisé à l'ensemble de la ville, a indiqué le wali après avoir donné le coup d'envoi de cette opération pilote. «Le nouveau mode de gestion des déchets sera appliqué sur tout le groupement urbain d'Oran», a affirmé Abdelghani Zaâlane, soulignant que cette action «permet d'adapter le système de collecte et de traitement à la mesure du développement de la capitale de l'Ouest». Le chef de l'exécutif a également mis l'accent sur «la préparation réfléchie de cette initiative depuis une année, avec un programme de formation et de sensibilisation au profit des enseignants, des élèves, des comités de quartiers et des clubs verts».



«Le plus important, c'est la durabilité de l'opération», a-t-il insisté, à l'issue de sa visite de travail marquée par les cérémonies de lancement au niveau des sites pilotes et la mise en service de la chaîne de tri implantée au Centre d'enfouissement technique (CET) de Hassi Bounif, dans la daïra de Bir El-Djir. Les trois premiers sites retenus au titre de l'opération sont les cités «AADL Pépinière», «Akid Lotfi» et un îlot du secteur urbain d'Es-Seddikia (HLM).

Les habitants de ces quartiers disposent dans ce cadre de nouveaux bacs, gris à couvercle jaune, pour entreposer les déchets secs recyclables (verre, métal, plastique, papier).

Le contenu de ces bacs est ensuite acheminé par des

camions de collecte en direction de la chaîne de tri du CET de Hassi Bounif avant d'être recyclé par des opérateurs spécialisés.

Cette opération pilote est mise en œuvre par la Direction de l'environnement en collaboration avec l'ONG «R20 MED» (pôle méditerranéen du R20 basé à Oran), dans le cadre de l'Accord de partenariat entre le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et R20 (Regions of Climate Action). En plus de la protection de l'environnement avec un meilleur usage des ressources, les partenaires du secteur escomptent aussi la création de nombreux postes d'emploi liés au développement de l'économie verte.

Pour rappel, une campagne

d'information sur le tri sélectif des déchets ménagers a été lancée jeudi dernier dans les sites concernés pour cinq journées d'activités animées par des cadres du secteur de l'environnement et du mouvement associatif.

H. Y./APS

Wilaya d'Alger

Le système d'irrigation traditionnel est le plus utilisé

Les surfaces agricoles irriguées au moyen du système traditionnel, dans la wilaya d'Alger (saison agricole 2013-2014) sont plus importantes que celles utilisant les systèmes d'irrigation à pivot et du goutte-à-goutte, ont indiqué les services de la wilaya.

Une surface globale de 22 194 ha de terres agricoles a été irriguée en 2014, dont 15 751 ha irriguées par système d'arrosage traditionnel contre 5 743 autres ha par système d'irrigation du goutte-à-goutte et le reste par système à pivot.

Bien que n'étant pas à vocation agricole, la wilaya d'Alger a été classée en 2014, 24^e à

l'échelle nationale en matière de production agricole qui a connu une hausse de 8%.

Le taux de croissance dans les différentes filières agricoles dans cette wilaya a été estimé en 2014 entre 0,5% et 21%. La filière lait en tête avec 21%.

La filière volailles a également connu une hausse par rapport aux objectifs escomptés visant les 5 700 tonnes.

Pour la production des agrumes et différents fruits, une hausse de 9% a été enregistrée couvrant 66% des besoins du marché local. Pour la filière pommes de terre, 81 440 tonnes ont été produites couvrant 44% des

besoins de la population.

La production céréalière de la wilaya d'Alger a atteint pour la saison agricole 2013-2014 près de 39 000 quintaux avec une baisse de 19% par rapport à la saison précédente.

La surface globale des terres agricoles exploitées dans la wilaya est de 29 000 ha dont 23 000 ha sont destinés à la culture des légumes et des arbres fruitiers. La wilaya d'Alger compte par ailleurs 3 000 exploitations agricoles collectives, individuelles et privées.

L. O.

Parc de la commune de Sétif

Un incendie provoque d'importants dégâts

Un incendie s'est déclaré samedi au parc de la commune de Sétif, détruisant un stock de pneumatiques, des détergents, des matériaux de construction et autres équipements en bois, a indiqué le capitaine Ahmed Lamamra, chargé de la commu-

nication de la Protection civile.

L'intervention rapide des pompiers a permis de circonscire le feu en 40 minutes et d'éviter la propagation des flammes vers la station de carburant de la commune, les stocks d'insecticides et le gara-

ge des véhicules, a précisé la même source.

Situé cité Bizar, en plein centre de Sétif, le parc communal, une vieille bâtisse recouverte en tuiles abrite plusieurs ateliers de menuiserie, de mécanique et de peinture, a rappelé

la même source, précisant que l'incendie a pris naissance au magasin de peinture, un produit hautement inflammable. Une enquête a été diligentée pour déterminer les causes exactes de cet incendie, a-t-on précisé.

R. R.

El-Oued Six quintaux de kif traité saisis et cinq personnes arrêtées

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4^e Région militaire-Ouargla) a saisi six quintaux de kif traité et arrêté cinq individus dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on indiqué samedi auprès de cette institution sécuritaire. Cette opération a eu lieu, selon un communiqué de la direction régionale de la communication, de l'information et de l'orientation à la 4^e RM de l'ANP, vendredi suite à une perquisition dans un garage au quartier Ezouari, commune de Robbah (El-Oued), ayant permis également de mettre la main sur deux véhicules, trois téléphones mobiles et six puces téléphoniques.

L'enquête suit son cours, a-t-on relevé de même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) visant l'intensification des activités opérationnelles, la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, a-t-on indiqué.

K. Y.



Souk de Tunis

Commerçants cherchent acheteurs désespérément

■ *Vêtements traditionnels, objets décoratifs, souvenirs de Tunisie, tapis, objets ouvragés en cuir, bijoux en argent ou en corail, chaussures et sacs en cuir, le souk de l'artisanat à la médina de Tunis est plein de marchandises conçues par des artisans de toute la Tunisie.*

Par Mondji T./DI

Dès les premières heures de la journée, les vendeurs se dépêchent pour étaler leurs marchandises, en espérant remplir leurs caisses et pourtant la journée passe et le gain est dérisoire selon bon nombre d'entre eux.

Lors d'une tournée effectuée au souk de l'artisanat, la journaliste de l'agence TAP a pu constater le nombre limité de touristes qui venaient découvrir la médina et la grande mosquée de la Zitouna et acheter quelques objets souvenirs de la Tunisie avant de partir. «Depuis la révolution, le nombre des touristes qui visitent le souk de l'artisanat a largement baissé. Mais après l'attaque du Bardo la situation a empiré», nous confie Mohamed Ali Cherni, l'un des vendeurs. Notre interlocuteur qui travaille dans une grande boutique d'artisanat depuis plus de

vingt ans, souligne que «ces dernières années ont été les plus difficiles. Même les touristes qui visitent le souk sont soit mariés à des Tunisiens, soit des journalistes étrangers qui viennent pour réaliser des reportages». «Les Tunisiens sont, quant à eux, des acheteurs occasionnels», précise-t-il. Si Mohamed Ali Cherni a accepté de nous parler après une longue hésitation, beaucoup d'autres commerçants ont refusé catégoriquement de témoigner ou de nous dire leurs noms.

L'ambiance semble très tendue dans ces lieux. Les marchands sont soucieux de l'avenir de leurs métiers. «Nous sommes au bord de la faillite et d'ailleurs beaucoup de nos collègues ont fermé leurs boutiques», indique l'un des vendeurs d'objets souvenirs qui a refusé de dévoiler son nom. Sabri Cherni est un jeune commerçant qui vend des



Ph. : DR

assiettes en cuivre. Pour lui, le nombre de touristes est non seulement de plus en plus limité, mais en plus, ils ne sont pas véritablement acheteurs comme avant.

D'autres commerçants interrogés estiment, quant à eux, que «certains médias sont responsables de cette situation qu'ils qualifient de chaotique», considérant que «la médiatisation excessive de tous les actes terroristes survenus en Tunisie a accentué la crise».

Wajdi Boughanmi, un jeune commerçant trentenaire paraît pourtant optimiste, «il est vrai que les groupes de touristes ne sont plus nombreux mais il y a quand

même de la clientèle étrangère sans compter nombre de Tunisiens qui commencent à affluer à l'approche de la saison des mariages et des fêtes».

A noter qu'après l'attaque terroriste au musée du Bardo, le 18 mars dernier, ayant causé la mort de 21 touristes, les groupes italiens MSC Croisières et Costa Croisières ainsi que le groupe Croisières de France ont annoncé l'annulation de leurs escales au port de la Goulette en Tunisie. Le nombre de touristes qui venaient en Tunisie chaque mercredi et visitaient la médina de Tunis, le musée du Bardo et d'autres monuments historiques, se comptait par milliers. M. T./DI

Immigration

Sortie aujourd'hui en mer Méditerranée de Renzi, Ban Ki-moon et Mogherini

Matteo Renzi, Ban Ki-moon et Federica Mogherini vont participer ensemble à une sortie en mer Méditerranée lundi en guise de solidarité après une série de naufrages qui ont coûté la vie à près de 800 migrants, a annoncé le service diplomatique de l'Union européenne samedi.

M^{me} Mogherini, chef de la diplomatie de l'UE, «sera avec le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon et le Premier ministre italien Matteo Renzi, au bord du navire de la marine "San Gusto", au large des côtes siciliennes (...) en vue d'une solidarité européenne avec les efforts faits pour sauver les vies des migrants qui traversent la Méditerranée», selon un communiqué de

l'UE. «Un effort commun (est) nécessaire afin de régler la question de l'immigration, en s'attaquant aux causes profondes comme aux urgences», a souligné l'UE en annonçant cette sortie en mer hautement symbolique, huit jours après le naufrage d'un chalutier transportant des migrants qui a fait 750 morts au large de la Libye. Aucun détail n'a toutefois été donné. L'Union européenne cherche l'aval des Nations unies pour lancer une opération militaire en Méditerranée afin de décourager les trafiquants, qui devrait notamment s'attaquer aux embarcations, en les capturant puis les détruisant avant qu'elles ne soient utilisées. Cette opération militaire de l'UE pour lutter contre l'immigra-

tion clandestine serait une première si elle voyait le jour malgré les nombreuses difficultés d'ordre juridique et opérationnel qui risquent de se poser. Son principe a été acté par les dirigeants européens réunis en sommet extraordinaire jeudi à Bruxelles, mais ils demandent un mandat permettant de garantir qu'elle respectera le droit international.

La France et la Grande-Bretagne se sont engagées à soumettre une résolution au Conseil de sécurité des Nations unies, et le président français François Hollande a évoqué le sujet avec son homologue russe Vladimir Poutine dans l'espoir de vaincre les réticences de Moscou.

M. L.

Afrique du Nord

Les fonds levés par les capital-investisseurs en chute de 65%

Selon des statistiques de l'association Empea, les fonds levés par les professionnels du «private equity» pour investir en Afrique du Nord sont tombés à 83 millions de dollars en 2014. Mais les investissements ne faiblissent pas. Explications. Dans une étude qui vient de paraître, l'association professionnelle du capital-investissement dans les pays émergents Empea révèle que les levées de fonds pour l'Afrique du Nord n'ont fait que décliner depuis le début du Printemps arabe. En 2014, 83 millions de dollars ont été levés par des véhicules dédiés à cette zone, contre 242 millions de dollars en 2011, 300 millions en 2012 et 234 millions en 2013. Soit une chute de 64,5 % en un an et de 75,7 % en trois ans. L'année dernière, les sommes levées sont quasiment retombées au niveau connu en 2009 (72 millions de dollars), une année particulièrement

mauvaise en raison de la crise financière internationale.

Panafricains

Toutefois, note Empea, ces statistiques ne donnent pas un tableau totalement exact de la situation : «Le déclin continu des capitaux levés pour des véhicules dédiés à l'Afrique du Nord a coïncidé avec la décision de gérants traditionnellement concentrés sur la zone d'embrasser des mandats panafricains (comme AfricInvest). De plus, un certain nombre de capital-investisseurs panafricains, comme Helios Investment Partners ou Emerging Capital Partners (ECP), offrent des expositions à ces marchés». Le responsable du private equity chez Swicorp donne ainsi l'exemple de l'Égypte et de la Tunisie, où est apparu

selon lui depuis le Printemps arabe un déficit de financement qui pousse les entreprises en bonne santé et en croissance à se tourner vers la Bourse ou vers les capital-investisseurs. Les professionnels interrogés estiment que la zone est très intéressante, en raison de la taille du marché régional, de la possibilité d'accès au marché européen et également de la possibilité de transformer des entreprises d'Afrique du Nord en investisseurs au sud du Sahara. Sans surprise, le principal obstacle est la faiblesse de l'intégration régionale, en particulier la fermeture des frontières entre le Maroc et l'Algérie.

Trois opérations en Algérie

Entre 2010 et 2014, les entreprises marocaines ont capté plus de la moitié

des sommes investies par l'industrie du private equity dans la région, avec 64 investissements pour 711 millions de dollars. L'Égypte suit (30 investissements, 653 millions de dollars), devant la Tunisie (26 investissements, 180 millions de dollars). Les entreprises algériennes n'ont bénéficié que de trois investissements, pour 80 millions de dollars.

Dans le domaine du capital-risque, le tunisien MITC Capital a été le gestionnaire le plus actif (12 opérations de 2010 à 2014), tandis qu'en termes de capital-développement (investissement dans des entreprises plus matures et en croissance), AfricInvest (ex-Tuninvest) a réalisé 19 opérations en quatre ans, devant Abraaj (12 investissements), Mediterranean Capital Partners (9) et Actis (6).

JA

Mauritanie ONU : Ismaïl Ould Cheikh Ahmed nouveau médiateur au Yémen

L'ONU a confirmé samedi la nomination du diplomate mauritanien Ismaïl Ould Cheikh Ahmed comme nouvel envoyé spécial des Nations unies au Yémen.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon avait annoncé jeudi au Conseil de sécurité son intention de nommer M. Ould Cheikh Ahmed et attendait la réaction du Conseil et des protagonistes de la crise yéménite pour confirmer cette nomination.

Ismaïl Ould Cheikh Ahmed remplacera Jamal Benomar, qui a démissionné la semaine dernière, à la suite, selon des diplomates, de critiques des pays du Golfe contre sa médiation «infructueuse».

Le nouveau médiateur «travaillera en étroite liaison avec les membres du Conseil, les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), les gouvernements de la région et d'autres partenaires», indique le communiqué de l'ONU.

M. Ban «exprime sa profonde gratitude à M. Benomar pour ses efforts infatigables visant à aider les Yéménites à réaliser leurs aspirations au changement par une transition pacifique».

M. Ould Cheikh Ahmed, 55 ans, dirige actuellement la Mission de l'ONU pour la lutte contre Ebola (UNMEER), après avoir servi l'ONU pendant 28 ans à différents postes, notamment comme coordinateur humanitaire en Syrie (2008-2012) et au Yémen (2012-2014) puis adjoint au chef de la mission de l'ONU en Libye.

M. Ban avait déclaré mercredi que l'ONU était prête à reprendre sa médiation entre les belligérants, et en particulier à «fournir les facilités diplomatiques nécessaires pour résoudre cette crise par le dialogue».

K. L.



Yémen

Un nouvel émissaire de l'ONU pour tenter de relancer le dialogue

■ Le nouvel émissaire de l'ONU va tenter de relancer le dialogue en vue d'un règlement politique au Yémen, au point mort un mois après le début des bombardements de la coalition menée par l'Arabie Saoudite.

Par Ali O.

La mission du diplomate mauritanien Ismail Ould Cheikh Ahmed, qui succède à Jamal Benomar, s'annonce très difficile avec la poursuite sur le terrain des combats et des raids aériens de la coalition. Les rebelles chiites exigent un arrêt de l'opération militaire de la coalition pour pouvoir revenir à la table des négociations, interrompues avec le lancement le 26 mars des raids aériens. «Le dialogue ne peut reprendre qu'après un arrêt de l'agression extérieure», a répété hier Mohamed al-Boukhaiti, membre du Conseil politique d'Ansarallah, le mouvement de la rébellion.

Il a ajouté à l'AFP que «le dialogue devrait reprendre au point où il s'était arrêté», sous les auspices de Benomar, qui a démissionné à la suite, selon des diplomates, de vives critiques des pays du Golfe contre sa médiation infructueuse.

L'ONU a précisé samedi que le nouveau médiateur «travaillera en étroite liaison avec les membres du Conseil, les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), les gouvernements de la région et d'autres partenaires». Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon avait déclaré mercredi que l'ONU était prête à «fournir les facilités diplomatiques nécessaires pour résoudre cette crise par le dialogue». Ould Cheikh Ahmed, 55 ans, a été choisi pour sa longue expérience diplomatique, notamment dans les pays en crise du Moyen-Orient. Il dirige actuelle-



ment la Mission de l'ONU pour la lutte contre Ebola après avoir servi l'ONU pendant 28 ans à différents postes, notamment comme coordinateur humanitaire en Syrie (2008-2012) et au Yémen (2012-2014) puis adjoint au chef de la mission de l'ONU en Libye.

Sa nomination a été notamment saluée hier par l'Union européenne, qui a déclaré être «prête à le soutenir immédiatement dans ses efforts». Malgré l'annonce mardi par Ryad de la fin de la phase intensive de son opération aérienne «Tempête décisive», la coalition

a poursuivi ses raids sur des positions des rebelles et de leurs alliés.

Quatre nouveaux raids ont ainsi été menés hier à l'aube contre le palais présidentiel à Sanaâ et une colline proche pour empêcher l'envoi par les rebelles de renforts militaires dans la province de Mareb, à l'est de Sanaâ, a indiqué à l'AFP

une source militaire. Dans cette province, de violents combats se déroulaient dans la région de Sirwah où des tribus sunnites ont convoqué dans la matinée des renforts pour faire barrage aux miliciens chiites, qui tentent d'avancer dans la province de Mareb, riche en pétrole et en gaz naturel, selon

des sources tribales. Ces sources ont fait état de la mort en 24 heures à Sirwah de 90 rebelles et alliés et de 8 parmi les partisans du président Abd Rabbo Mansour Hadi, un bilan qui n'a pu être vérifié de source indépendante. En outre, des affrontements aux armes de différents calibres se sont intensifiés hier à Taëz (sud-ouest) après que les rebelles ont reçu des renforts en provenance de la ville d'Al-Makha, sur la mer Rouge, ont indiqué des responsables locaux, faisant état de victimes parmi les civils. Dans l'après-midi, les tirs des rebelles ont touché un hôpital public de Taëz, notamment l'unité des soins intensifs, ont indiqué à l'AFP des employés de l'établissement, en faisant état de blessés parmi les membres du corps médical. A Dhaleh, plus à l'est, des avions de la coalition ont dû parachuter hier des médicaments et des équipements médicaux après que les rebelles ont empêché un convoi d'organisations humanitaires d'entrer dans cette ville, selon des responsables locaux. Plus de 1.000 personnes, dont une moitié de civils, ont été tuées au Yémen entre le 19 mars et le 20 avril, selon un bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). D'après l'ONU, au moins 115 enfants sont morts dans les hostilités. Amnesty International a demandé l'ouverture d'une enquête

Séisme au Népal

Violentes répliques, le bilan continue à s'alourdir

De violentes répliques ont secoué hier le Népal et sa capitale Katmandou, déjà très durement éprouvées, au lendemain du séisme dévastateur qui a fait plus de 2 200 morts, tandis que la communauté internationale accélère son assistance au pays himalayen. La secousse la plus forte a atteint la magnitude 6,7 dans une zone située au nord-ouest de Katmandou, non loin de la frontière chinoise, selon l'Institut américain de géophysique (USGS).

Elle a été ressentie jusqu'au mont Everest, où elle a déclenché de nouvelles avalanches, selon des alpinistes sur place.

«On vient juste d'avoir notre plus forte réplique jusqu'à présent ici au camp de base de l'Everest. Plus petite que la secousse originelle, mais le glacier a tremblé après les avalanches», a tweeté un alpiniste, Jim Davidson.

Selon la police népalaise, le tremblement de terre de magnitude de 7,8 a fait 2 152 morts et 4 629 blessés au Népal même - le plus meurtrier depuis 80 ans.

En Inde, les autorités ont fait état de 57 morts, en majorité dans l'État oriental du Bihar. Dix-sept personnes ont trouvé la mort au Tibet, selon la presse officielle chinoise. Le tremblement de terre a aussi touché le Bangladesh.

Ce bilan est susceptible de grimper et les agences humanitaires sur place ont toujours le plus grand mal à évaluer l'ampleur des destructions et des besoins.

«Nous avons déployé toutes nos ressources pour les opérations de recherche et de secours», a affirmé le porte-parole de la poli-

ce nationale, Kamal Singh Bam.

«Nous avons dépêché des hélicoptères dans les zones reculées. et nous fouillons les décombres des immeubles effondrés pour voir s'il y a des survivants», a souligné Bam. Selon l'USGS, le séisme s'est produit à environ 80 kilomètres au nord-ouest de Katmandou. Les secousses ont duré entre 30 secondes et deux minutes à l'heure de midi samedi.

A Katmandou, nombre d'habitants ont été contraints de passer la nuit dehors, dans la rue ou sous des tentes de fortune, malgré le froid.

Des centaines d'immeubles ont été rasés et une partie de la ville est privée d'électricité. Le choc a provoqué l'effondrement de la tour historique de Dharhara, l'une des attractions touristiques majeures de la capitale. Une dizaine de corps ont été extraits des ruines, selon un photographe de l'AFP.

Des neuf étages de cette tour blanche surmontée d'un minaret de bronze, datant du XIX^e siècle, ne restaient que des décombres, selon les images des télévisions.

«Nous n'avons pas dormi de la nuit. Et comment aurait-on pu ? Le sol n'a pas arrêté de trembler. Il nous reste à prier que cela cesse pour que nous puissions rentrer chez nous», implore un jeune banquier de Katmandou, Nina Shrestha. Les hôpitaux de la ville sont remplis de blessés, souffrant de multiples fractures des membres et autres traumatismes.

«L'électricité est coupée. Les systèmes de communication sont encombrés les hôpitaux bourrés à craquer et manque de place pour

accueillir les cadavres», a déclaré à l'AFP la responsable régionale d'Oxfam, Helen Szoke.

Le séisme a coupé des voies rapides dans la capitale et provoqué des dégâts à l'aéroport international de Katmandou, qui a été fermé «pour raisons de sécurité».

La Croix-Rouge s'inquiète du sort des villageois des zones rurales isolées proches de la zone de l'épicentre.

«Nous anticipons des pertes en vies humaines et des destructions considérables», a averti Jagan Chapagain, directeur pour l'Asie-Pacifique de la Fédération internationale des sociétés de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR). «Les routes ont été endommagées ou bloquées par des coulées de boue. Les communications sont rompues, ce qui nous empêche d'entrer en contact avec les branches locales de la Croix-Rouge et d'obtenir des informations crédibles».

«Nous avons vu des scènes terribles de destruction, des hôpitaux qui ont été évacués et des patients soignés dehors à même le sol, des maisons et des immeubles démolis, des routes avec des crevasses béantes», a renchéri Eleanor Trinchera, coordinatrice pour Caritas Australia.

Dix-huit décès ont été confirmés dans l'Everest par un responsable du tourisme népalais à la suite de la première avalanche consécutive au séisme de samedi.

Parmi les morts, figurent «des grimpeurs étrangers», selon un responsable de l'office du tourisme népalais, Gyanendra Kumar Shrestha.



Points chauds

Commentaire

Par Fouzia Mahmoudi

Durant l'entre-deux tours de la dernière élection présidentielle, l'annonce de François Bayrou qu'il voterait pour François Hollande pour faire battre Nicolas Sarkozy a provoqué une énorme polémique à l'UMP, où l'on a toujours eut tendance à considérer le Centre et donc le MoDem comme une extension de la droite, comme une trahison innommable. Trois ans après la colère des militants, comme celle de nombreux cadres n'est pas retombée. Nicolas Sarkozy lui-même aujourd'hui président de l'UMP continue à porter une rancune tenace à celui qui a contribué à lui «voler» son second mandat. Tant et si bien que de son côté le président du MoDem plutôt que de s'en agacer assure s'en amuser. François Bayrou trouve ainsi «rigolo» d'être élevé «au rang d'obsession» de Nicolas Sarkozy, a-t-il assuré en même temps qu'il a renouvelé sa réticence vis-à-vis d'une primaire à droite. «J'ai lu ce que Sarkozy racontait. C'est un nouveau titre de gloire d'être élevé au rang d'obsession de Nicolas Sarkozy, puisque tous ses meetings, toutes ses réunions, il y a forcément un passage obligé, cela donne à sourire et c'est rigolo, et intéressant», a dit le centriste alors que son nom est régulièrement sifflé dans les meetings du président de l'UMP. «Je pense depuis des années, j'ai même écrit un livre dessus, que Nicolas Sarkozy, chaque fois qu'il choisit d'être dans l'agressivité, de dresser les gens les uns contre les autres (...), il choisit une voie qui n'est pas la voie que la situation de la France exige», a-t-il dit. Il a par ailleurs qualifié de «classique» l'alliance entre la droite et le centre pour les départementales. «Je crois que Nicolas Sarkozy utilisait une métaphore, la grosse boule attire la petite», a-t-il dit. «Le centre, cela n'est pas une succursale de l'UMP», a-t-il affirmé. Il a redit sa «réserve» à l'égard d'une primaire de la droite et du centre qui «donne toujours la prime au plus dur, au plus mobilisé de chaque camp». Néanmoins, François Bayrou n'a jamais caché son amitié pour Alain Juppé et s'est dit depuis plusieurs mois prêt à aider le maire UMP de Bordeaux en vue de la présidentielle de 2017. Reste à savoir s'il se montrera aussi solidaire si Nicolas Sarkozy venait à être choisi par les militants pour représenter l'UMP en 2017. Bayrou choisira-t-il alors de soutenir dans une stratégie électorale l'ex-président de la République malgré leurs désaccords ou choisira-t-il une fois encore de faire prévaloir sa liberté de conscience en désavouant publiquement ce dernier.

F. M.



Célébration de la Journée mondiale du livre

Des activités riches... et un public nombreux

La commune d'Alger-Centre a célébré la Journée mondiale du livre avec toutes les tranches de la société. En effet, un évènement culturel de trois jours a été organisé devant la Grande poste au bonheur des amoureux des lettres, des chercheurs et des enfants. Organisé depuis jeudi dernier jusqu'à samedi soir, cet évènement était une occasion de distribuer des livres gratuitement. Les enfants ont profité de cette occasion pour participer aux différents ateliers et activités culturelles.

Par Abia Selles

Des livres concernant différents domaines ont été distribués à la population devant la Grande poste à Alger-Centre. Des magazines, des romans, des livres parascolaires, scientifiques et autres ont été déposés dans des stands et mis gratuitement à la disposition des passagers dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du livre qui coïncide avec le 23 avril de chaque année.

Cet évènement organisé par l'Office de promotion culturelle et artistique de la commune d'Alger-Centre depuis jeudi a été clôturé hier avec un spectacle musical en présence d'un public nombreux. D'ailleurs, une forte affluente de la population a été enregistrée depuis le premier jour de cet évènement. Les gens étaient présents devant les stands depuis les premières heures de la journée. «C'est une occasion à ne pas



rater», disait un retraité. «J'ai mis du temps à chercher des livres d'un stand à un autre mais j'ai fini par avoir des titres intéressants», disait une étudiante en sociologie.

Afin d'assurer le bon déroulement de cette manifestation, les organisateurs ont mis douze stands au service de la population. «On s'attendait à ce nombre

de visiteurs c'est pour ça on a mis ce nombre de stands et c'était possible d'ajouter plus si on en avait besoins», déclarait Mohamed Amine Zemam, directeur général

de l'Office de promotion culturelle et artistique de la commune d'Alger-Centre. Notre interlocuteur a ajouté dans ce sens que l'évènement promet de belles surprises pour l'année prochaine. Mohamed Amine Zemam a expliqué aussi que la commune d'Alger-Centre prend en charge la célébration des différentes journées nationales et internationales à l'image de la fête de la musique, la journée de la femme, le premier mai, la journée mondiale de l'artiste et autres évènements.

Le chapiteau du groupe Nass Lkhir a attiré lui aussi un grand nombre de visiteurs. «Notre devoir est de servir cette population assoiffée de lecture et de savoir», explique le responsable du stand.

La célébration de la Journée mondiale du livre n'a pas été célébrée sans les enfants. Ces derniers se sont taillés la part du lion avec des activités diverses. Ils ont bénéficié non seulement de livres gratuits mais aussi d'ateliers de coloriage, de lecture de contes, des parties de jeux d'échecs ainsi que des ateliers de dessin et des spectacles des clowns.

A.S.

Séminaire/Pour relancer la pensée arabe contemporaine

«Dépasser les débats autour de l'identité»

Le monde arabe doit dépasser les débats autour des questions d'identité pour laisser place à la relance de la pensée arabe contemporaine, ont estimé samedi à Constantine les participants à un séminaire international sur la communication culturelle et son rôle dans le renouveau de la pensée arabe contemporaine.

Les pays arabes sont aujourd'hui appelés à «s'éloigner des débats stériles sur l'identité qui ne font que favoriser la "dispersion" dans les rangs de leurs peuples», ont souligné les participants au séminaire international organisé à l'initiative de l'association algérienne des études philosophiques en collaboration avec l'université Constantine 2 et l'Ecole normale supérieure (ENS) de Constantine. La plus grande nation du monde «n'a pas d'identité, mais domine toute la planète», a souligné l'universitaire Rachid Dehdouh, chef du département de philosophie à la faculté des sciences humaines et sociales de l'université Constantine2, appelant les arabes à «rompre avec ce faux débat de l'identité».

Citant l'exemple de la «controverse algérienne» opposant arabes et amazighs, M. Dehdouh a indiqué qu'il n'existe pas de «culture pure, ni de race pure» et qu'à ce titre, «le débat de l'identité est infondé et n'a pas lieu d'être».

«L'on ne peut combattre l'exclusion par l'exclusion et si l'on veut vaincre un tyran avec les armes qu'il utilise, l'on devient soi-même tyran», a relevé cet universitaire, avant de faire part de (son) souhait de voir les peuples arabes «bouter la question d'identité meurtrière et xénophobe».

De son côté, le président de l'Association algérienne des études philosophiques, Omar Boussaha, a mis l'accent sur l'importance de la pensée rationnelle et critique pour le «décollage» des nations.

L'intervenant, soulignant l'importance de ce genre de rencontres scientifiques et intellectuelles pour «repêcher le monde arabe de l'état de léthargie dans lequel il se trouve depuis plusieurs années», a fait part de la nécessité de «décortiquer sans complaisance

les défauts et à appeler les choses par leur nom pour essayer de trouver des solutions efficaces à l'état des lieux dans lequel évolue aujourd'hui le monde arabe».

Les participants à ce séminaire qui ont mis l'accent sur «l'importance de la communication et les échanges dans la réussite de toute entreprise», ont également souligné le rôle déterminant des philosophes, des artistes, des chercheurs, des historiens, des psychologues et des sociologues pour développer la pensée arabe contemporaine. La «révolution» doit avoir lieu «dans les pensées, d'abord, puis dans les autres domaines qu'ils soient technologiques, économiques ou industriels», ont estimé les participants à ce séminaire qui se poursuivra jusqu'à lundi.

Organisée dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015», cette rencontre internationale réunit des enseignants et des chercheurs d'Egypte, du Liban, de Tunisie, de Palestine, aux côtés de représentants de 35 universités du pays.

Ali O.

Théâtre régional de Souk Ahras

La générale de la pièce «Les métamorphoses» présentée jeudi à Constantine

Le théâtre régional de Souk Ahras (TRSA) met la dernière main à sa dernière production «Les métamorphoses» en vue de sa présentation en «générale» jeudi à Constantine dans le cadre de «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», a indiqué samedi le directeur du TRSA, Azzedine Djabali.

Mise en scène par Mohamed Frimehdi, cette pièce, la 10^e du répertoire de ce théâtre, est une recherche dans le patrimoine algérien. Elle est adaptée par

Haroun El-Kilani du premier roman de l'histoire, «L'âne d'or», écrit au 2^e siècle par Apulée de Madaure, a ajouté M. Djabali. Douze comédiens se partagent la distribution de cette pièce dont la scénographie est signée de Yahia Benamara, la chorégraphie de Aïssa Chouat et la musique de Saïd Samai.

La pièce est un résumé du long roman de 12 chapitres dans lequel Apulée relate les aventures de Lucius qui part en voyage pour apprendre la magie,

rencontre Milo et son épouse sorcière Pamphile, et qui se fait transformer par accident en âne par Photis, sa maîtresse, avant de retrouver ensuite sa forme humaine, a expliqué à l'APS le metteur en scène, Mohamed Frimehdi. Le héros Lucius finit par se rendre compte, à ses dépens, qu'une trop grande curiosité peut être source de malheurs, a également expliqué cet artiste, précisant que la pièce dure une heure et 20 minutes. «Les métamorphoses» entame-

ra, dès le début du mois prochain, une tournée dans les wilayas de Skikda, de Guelma, d'Annaba, d'Oum El Bouaghi, de Batna, de Sétif, de Béjaïa, de Jijel, de Khenchela, de Tébessa et de Souk Ahras. Cette pièce sera également en compétition au festival national de théâtre professionnel à Alger du 24 mai au 2 juin et sera présentée en marge du colloque international sur Apulée de Madaure qui aura lieu les 30 et 31 mai à Souk Ahras.

Racim C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du palais de la culture Moudfi Zakaria
Jusqu'au 28 avril :
Exposition de l'artiste peintre Mustapha Nedjaj
Du 28 au 30 avril :
Salon de l'audiovisuel et des métiers du spectacle

Musée Public National du Bardo
Jusqu'à fin mai :
Exposition autour des écritures, de leur genèse et du voyage des mots

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh-El-Feth
Jeudi 30 avril à 19h :
A l'occasion de la Journée internationale du jazz, concert de l'artiste congolais (RDC) Ray Lema. En première partie, concert de Nadjib Gamoura (contrebasse), Arezki Bouzid (saxophone) et Nazim Krideche (guitare).

Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)
Jusqu'au jeudi 30 avril :
Exposition d'arts plastiques et exposition collective de photos sur Constantine avec les artistes Skander Benmohamed, Djamel Ghazel Hamza, Filali Djihane Benmaghous, Amine Medjoudj et Siham Salhi.

Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie
Jusqu'au 18 mai :
Exposition de calligraphie moderne par l'artiste Taïb Laidi.

Coup-franc direct



Faut-il s'en réjouir ?

Par Anouar M.

Jamais le championnat de Ligue 1 n'a été aussi serré que cette saison, avec un écart réduit entre les formations qui forment le groupe de tête et les autres équipes au bas du classement. Il est tellement serré qu'une équipe qui joue maintenant le haut du tableau peut facilement se retrouver à lutter pour son maintien au cas où elle enchaînerait deux contre-performances consécutives. Pourquoi donc cette situation et faut-il s'en réjouir sachant que cela a intrigué même les étrangers puisque le site officiel de la Fifa en a fait part et a souligné que cela restait unique dans les annales ? En fait, cette situation rocambolesque prouve que le football algérien est encore loin du compte et reste d'un niveau très bas, sinon comment expliquer que des clubs aux grands budgets sont logés à la même enseigne que ceux aux budgets limités ? Des formations qui investissent des centaines de millions, voire des milliards de centimes n'arrivent pas à imposer leur loi, sportivement parlant, prouve que le niveau est vraiment très bas. Il n'y a qu'à voir les résultats de ces équipes qui jouent le titre et qui sont surpris parfois dans leurs fiefs-même et se font battre par des équipes qui pourtant n'ont pas fait de gros investissements. Les observateurs avérés du football national ne se sont pas en fait trompés en disant que le niveau se dégrade d'année en année.

A. M.

Athlétisme

Taoufik Makhloufi se prépare aux Etats-Unis

Le champion olympique algérien du 1500 m à Londres-2012, Taoufik Makhloufi s'entraîne actuellement avec les Français Yoann Kowal, Bob Tahri et Nouredine Smail aux Etats-Unis, sous la houlette du coach de l'équipe française d'athlétisme, Philippe Dupont, qui devrait le diriger à l'avenir, rapporte samedi le quotidien L'Equipe.

«Cela rentrerait dans le cadre d'une convention entre les Fédérations française et algérienne. Pour le moment, je découvre comment fonctionne Taoufik et il reste encore des points administratifs à régler», a indiqué Dupont à la même source.

Makhloufi (26 ans) envisageait de préparer les prochains championnats du monde au Kenya, avant de se rabattre sur la Californie (Etats-Unis). La préparation de l'enfant de Souk Ahras avait été quelque peu perturbée en raison d'un différend sur les modalités de paiement des frais de son programme de préparation, par le ministè-



re des Sports. «Tout le monde pourrait y gagner car l'idée de base, dont on parle depuis plusieurs mois avec Mahieddine (Mekhissi, blessé et out cet été, qui devait être du stage américain), est de donner des atouts supplémentaires dans un entraînement très dur», a ajouté Dupont. Makhloufi prépare les prochains mondiaux d'athlétisme prévus cet été à Pékin en Chine du 22 au 30 août.

Basket-ball

Vers un forfait général des basketteurs du CSC

La section basket-ball du CS Constantine (Super-Division A) pourrait déclarer forfait général pour le reste du championnat si ses dirigeants ne parvenaient pas à résoudre les problèmes financiers qui l'asphyxient, a-t-on appris, samedi, de source sûre. Les basketteurs du CSC qui devaient affronter, vendredi dernier à Oran, l'OMC Khemis-Milana en quart de finale de la coupe d'Algérie, sont restés à Constantine, rappelle-t-on. Interrogé par l'APS à ce sujet, le capitaine d'équipe, l'international Abdelhalim Kaouane a déclaré que les difficultés sont apparues lorsque la formation constantinoise est passée du statut professionnel au statut amateur. Les choses se sont aujourd'hui «compliquées à telle enseigne que les joueurs n'ont pas perçu leur salaire depuis 8 mois et ne peuvent maintenir le cap sachant que la majeure partie de l'ossature réside en dehors de Constantine, voire, pour certains éléments, en dehors du territoire national», a souligné Kaouane. Le capitaine du «cinq» constantinois va plus loin en affirmant que le club, appelé à défendre sa place parmi l'élite lors du tournoi Play-down prévu le 1^{er} mai prochain, «ne pourra en aucun cas évoluer avec un moral aussi bas». Pour lui, «tout semble réuni pour entériner l'acte de décès du club et avec lui le basket-ball constantinois».

Volley-ball/ AGO de la LAVB

Adoption des bilans moral et financier

Les membres de l'assemblée générale de la Ligue algérienne de volley-ball (LAVB) ont approuvé à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2014 présenté par son président Lahoucine Clous lors de l'AGO tenu au siège de la ligue à Alger en présence de l'huissier de justice Maître Nora Kerfah. Parmi les points à l'ordre du jour de cette assemblée générale annuelle, il y a eu la lecture et l'adoption du procès-verbal de l'AGO du 27 mars 2014 et le plan d'action 2015 qui a reçu l'approbation des membres de ce conclave.

N. M.

Ligue 1 Mobilis (26^e journée)

L'ESS et le MOB défaits

Le leader du championnat l'ES Sétif et son dauphin le MO Béjaïa ont été battus pour le compte de la 26^e journée de la Ligue 1 «Mobilis» de football, alors que le derby algérien entre l'USM Alger et le MC Alger a donné lieu à un match nul (0-0).

Par Anouar M.

Malgré une courte défaite devant l'USM Harrach (0-1) en déplacement, l'ES Sétif garde sa place de leader avec 41 points, alors que trois clubs se retrouvent à la deuxième place à savoir l'USM Harrach, le MO Béjaïa et le MC Oran. Les Béjaouis qui avaient bien débuté la première mi-temps dans le derby de la Kabylie devant la JSK se sont finalement inclinés sur le score de 2 buts à 1 et ratent l'occasion de reprendre son fauteuil de leader. Pour sa part, l'Aigle sétifien n'a pas résisté à la furia harrachie qui aligne son deuxième succès consécutif. Pour sa part, le MC Oran qui s'est imposé à domicile devant la JS Saoura (1-0) se retrouve à égalité avec le MO Béjaïa et l'USM El-Harrach.

Le CR Belouizdad vainqueur à l'ultime minute (90) devant l'ASM Oran (2-1) s'éloigne de la zone de relégation et souffle quelque peu après avoir vécu des moments difficiles ces derniers jours. Dans le bas du tableau la lanterne rouge le NA



Les Sétifiens ont laissé des plumes à El Harrach

Hussein Dey a réussi la seule victoire à l'extérieur face au RC Arbaâ (1-0) et revient à une longueur de l'ASO Chlef battue par le CS Constantine sur le même score. Les Sang et Or se sont, donc, relancés dans la course au maintien avec cette victoire, en attendant de confirmer lors des prochains matchs.

De son côté, l'USM Bel-Abbès également dans la zone rouge s'est inclinée devant le MCE Eulma (1-0) qui s'éloigne de deux points de son adversaire du jour. Les deux finalistes de la Coupe d'Algérie, prévue le week-end prochain, à savoir le RC Arbaâ et MO Béjaïa sont déjà concentrés sur «Dame coupe», vu qu'ils se sont inclinés lors de cette journée.

A. M.

Résultats et classement

MCO- JSS	1-0
JSK-MOB	2-1

CRB-ASMO	2-1
USMA-MCA	0-0
USMH-ESS	1-0
MCEE-USMBA	1-0
RCA-NAHD	0-1
CSC-ASO	1-0

	Pts	J
1. ES Sétif	41	26
2. MO Béjaïa	39	26
— . MC Oran	39	26
— . USMH	39	26
5. ASM Oran	37	26
— . USM Alger	37	26
— . CRB	37	26
8. RC Arbaâ	35	26
— . JS Kabyliè	35	26
— . CSC	35	26
11. MC Alger	34	26
— . MCEE	34	26
13. USMBA	32	26
— . JS Saoura	32	26
15. ASO Chlef	31	26
16. NAHD	30	26

USM Blida

Le président Douidène sur le départ

Le président de l'USM Blida, Mohamed Douidène, dont l'équipe a assuré son accession en Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé sa démission, affirmant avoir fait part de sa décision au conseil d'administration. «J'ai décidé de quitter la présidence de l'USMB pour des raisons personnelles», a-t-il déclaré, ajoutant que l'année qu'il avait passée à la tête de ce club l'a «totalement épuisé» et «poussé à négliger sa famille et son travail».

Après quatre ans en Ligue 2, l'USM Blida a assuré, vendredi, son accession en Ligue 1 Mobilis, suite à sa victoire à domicile face à l'AB Merouana (1-0) pour le compte de la



27^e journée de Ligue 2 Mobilis de football, conjuguée au nul entre le CA Batna et l'O Médéa (1-1).

Le club compte 11 points d'avance sur les 4^e (CAB et OM) à 3 jour-

nées de la fin, ce qui lui a permis de valider officiellement son retour en élite. Se félicitant d'avoir réalisé l'objectif assigné, Douidène a avoué qu'il n'était plus en mesure de poursuivre sa mission «très pénible et pleine d'embûches». La gestion d'une équipe de football aussi ambitieuse que l'USMB «est beaucoup plus compliquée que la gestion d'une grande entreprise ou administration», a-t-il estimé, faisant part de sa «satisfaction sur les plans physique et psychologique après une année sans repos». «J'attends la fin de saison pour officialiser ma démission lors de la réunion du conseil d'administration», a-t-il précisé, à cet effet.

Judo/Championnat d'Afrique (Messieurs/Dames)

L'Algérie à la 2^e place, avec 13 médailles dont 4 en or

L'Algérie, avec 13 médailles (4 or, 4 argent et 5 bronze) a terminé à la 2^e place, au Championnat d'Afrique 2015 (Messieurs/Dames) de judo, organisé du 23 au 26 avril à Libreville (Gabon) derrière la Tunisie (1^{er}) alors que le Maroc s'est classé 3^e.

L'Algérie, 1^{er} au classement à l'issue de la 1^{re} journée avec sept médailles, dont trois en or, a été recalée à la 2^e place malgré la récolte de 6 nouvelles médailles (1 or, 3 en argent et 2 en bronze) au cours de cette 2^e journée, disputée samedi au gymnase du prytanée militaire de Libreville. Les Verts terminent donc derrière la Tunisie (8 or, 1 argent et 4 bronze) au moment où le Maroc a pris la 3^e place (2 or, 1 argent et 4 bronze). Les médailles algériennes



décrochées samedi ont été l'œuvre de Houd Zourdani, qui a pris l'or chez les moins de 66 kg en battant en finale le Tunisien Houcem Khalfaoui, au moment où Ratiba

Tariket s'est contentée de l'argent après sa défaite contre la Tunisienne Nesria Jassi en finale des moins de 57 kg, tout comme Djeddi Oussama chez les moins de 73 kg, qui a pris l'argent suite à sa défaite en finale contre l'Egyptien Mohamed Moheyeddine. Le bronze a été l'œuvre de Djazia Haddad et Meriem Moussa, dans la catégorie des moins de 52 kg, après leurs victoires respectives contre la Marocaine Ikram Soukat et l'Ivoirienne Salimata Fofana.

La 6^e et dernière médaille algérienne de cette 2^e journée était en argent, et elle était l'œuvre de Sonia Asselhal dans la catégorie «Open» après sa défaite en finale face à la Tunisienne Nihel Cheikh-Rouhou.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Logement à Béjaïa

Rassemblement des pré-bénéficiaires

LE COLLECTIF des citoyens appelé «Droit au logement» a observé hier un rassemblement devant le siège la wilaya. «Nous sommes venus demander au wali de remettre les clés des 195 logements sociaux à leurs bénéficiaires dont la liste avait été affichée il y a cinq mois», dira l'un des animateurs du rassemblement. Les mécontents qui sont à leur quatrième action au moins, ont interpellé le wali exigeant de les informer où en sont les recours introduits il y a de longues semaines. Pour eux «cinq mois c'est largement suffi-

sant pour la commission de wilaya d'étudier les recours et d'élaborer une nouvelle liste estimant que le délai fixé par la loi, à savoir 37 jours, a déjà expiré depuis des mois. «Les autorités doivent élaborer rapidement la liste des bénéficiaires des 195 logements sociaux que nous attendons depuis des années, sachant que certaines personnes sont mortes et d'autres vivent dans la précarité absolue», a déclaré Rachid Mansouri, président du collectif «Droit au logement».

H. C.

1^{er} Salon de la production nationale 70 entreprises présentes

A L'INSTAR des autres wilayas du pays, Béjaïa a accueilli hier et jusqu'au 03 mai une manifestation économique sur la promotion de la production nationale. Cette manifestation économique, première du genre, est placée sous le slogan «Consommons algérien !» entre dans le cadre d'une action d'envergure pour la promotion du produit national, décidée par le ministère du Commerce suite aux recommandations de la journée sur l'éradication du commerce informel tenue le 2 février dernier et celle sur la promotion du commerce extérieur qui s'est déroulée du 30 au 31 mars dernier. Elle est initiée par la Chambre du Commerce et d'industrie de la Soummam, en collaboration avec la Direction du commerce et la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, entre autres. Environ 70 entreprises et artisans ont pris part à cette manifestation nationale qui a mis le consommateur et le fabriquant nez à nez.

Produits agroalimentaires (Pâte, Lait Fromages, Yaourt, Lait Ton, Conserve...) produits électroménagers, services: tourisme, produits artisanaux divers, étaient exposés dans les stands où on observe aussi des associations de protection du consommateur, etc.. Les organisateurs veulent également mettre en valeur les produits locaux, d'autant que la manifestation intervient à quelques

mois seulement de l'entrée en vigueur du crédit à la consommation qui concernera uniquement le produit national et les produits fabriqués ou dont le montage est effectué dans le pays. Une manière d'encourager l'investissement, la création de richesses et la sauvegarde des emplois déjà existants, a-t-on souligné. L'occasion sera aussi donnée aux entreprises et aux consommateurs d'exprimer leurs points de vue mais aussi aux autorités d'écouter et de recenser les contraintes rencontrées par les opérateurs économiques locaux dans l'exercice de leurs activités. Des conférences-débats et des tables rondes ont été programmées à ce propos au niveau de la Chambre du commerce et de l'industrie de Béjaïa. Celles-ci sont animées par des experts, des universitaires et des chefs d'entreprise. Ces derniers vont présenter leurs expériences et avancer les contraintes rencontrées. Enfin le but est de convaincre, en fait, le consommateur à consommer le produit local. Djelouah, l'un des producteurs d'huile d'olive et d'oléastre les plus connus dans la wilaya de Béjaïa et dont le produit est reconnu par des pays européens a déploré hier sur Radio Soummam qu'il n'a pas été invité au même titre que d'autres producteurs locaux.

Hocine Cherfa

LA GUERRE REPREND AU FLN



Loumis

Djalou@hotmail.com

Affaire Chani Medjdoub de l'autoroute Est-Ouest

Après deux reports, le procès reprend en présence des avocats

■ Après deux reports, le procès de l'affaire de l'autoroute Est-ouest impliquant 16 personnes et sept entreprises étrangères pour corruption a débuté dimanche avec la présence du collectif de la défense du principal accusé, Chani Medjdoub.

Par Slym Y.

Le président du tribunal, qui a entamé l'audience par l'appel des accusés, dont un est en fuite et quatre en détention, a désigné les deux jurés et est actuellement en train de faire lecture de l'arrêt de renvoi de cette affaire.

L'acte d'accusation à l'encontre des personnes (physiques et morales) impliquées dans cette affaire porte sur des délits «d'association de malfaiteurs, corruption, blanchiment d'argent, trafic d'influence et dilapidation de deniers publics».

Par ailleurs, sur les 27 témoins portés sur le rôle de cette affaire et appelés par le président du tribunal, 11 sont absents et un est décédé.

Le procès, qui a été reporté la semaine dernière pour désigner une nouvelle défense du principal accusé, Chani Medjdoub, dans cette affaire, après la destitution de son collectif d'avocats, a repris dans une salle comble du tribunal criminel d'Alger, ont constaté des journalistes de l'APS. Le président du tribunal, qui a ouvert l'audience, l'a immédiatement suspendue, les personnes en détention n'étant pas encore arrivées au tribunal.

Parmi les 16 accusés, un est en fuite, et quatre sont en détention en plus des sept entreprises étrangères (en tant que personnes morales).

Le procès avait fait l'objet d'un premier report le 25 mars dernier en raison de l'absence des avocats étrangers du principal accusé dans cette affaire, Chani Medjdoub.

Il avait repris une seconde fois dimanche dernier. Mais, ce procès a été renvoyé une seconde fois au 26 avril après que Chani Medjdoub eut récusé son collectif de défense, qui a, de son côté, annoncé son retrait du procès. La défense de Chani Medjdoub avait récusé dans sa totalité «la procédure judiciaire dans l'instruction» de ce dossier, et demandé «la nullité des actes préparatoires» de ce procès.

Finalement, la défense de Chani s'est retirée car «le tribunal n'avait pas répondu rapidement à notre demande», avait annoncé un des défenseurs de Chani.

En outre, le collectif de la défense de Chani Medjdoub reproche au tribunal de n'avoir pas communiqué dans les délais (trois jours avant le procès) la liste complète des témoins.

Mais, jeudi dernier, un des membres du collectif de défense

de Chani Medjdoub, avait affirmé à l'APS que celui-ci a finalement décidé de reconduire ses avocats pour sa défense.

Ce collectif de défense est constitué de maîtres Zahia Aït Amar, Amine Sidhoum et Mohand Tayeb Belarif du barreau d'Alger, ainsi que de deux autres avocats, Philippe Penning du barreau du Luxembourg, et William Bourdon du barreau de Paris, absents à l'audience de dimanche.

Deux autres avocats ont été désignés d'office par le bâtonnat d'Alger, à savoir M^r Aziz Brahimi et Si El Abdi Chara. Ils ont indiqué à l'APS qu'ils vont poursuivre le procès, car «on connaît ce dossier».

L'affaire, qui a éclaté en 2009, porte sur des faits de corruption et octroi de commissions dans la passation de marchés publics pour la réalisation du projet autoroutier «Est-ouest», sur 1 216 km.

Initialement, le projet de l'autoroute Est-ouest avait été de 6 milliards de dollars. De réévaluations en réévaluations, l'enveloppe financière avait atteint les 11 milliards de dollars en 2011-2012, puis fin 2014 plus de 13 milliards de dollars.

S. Y./APS

Deux cambrioleurs sous mandat de dépôt

Téléviseurs, tablettes et appareils numériques récupérés

DANS LE cadre de la lutte contre le crime et la criminalité sous toutes formes, les éléments de la Sûreté de la daïra de Bordj-Menaïel ont mis la main sur une bande de cambrioleurs composée de deux malfaiteurs spécialisés dans le vol des habita-

tions, a-t-on appris d'une source de la cellule de communication de la Direction de la Sûreté de wilaya. C'est dans une opération de contrôle de routine que les policiers ont interpellé un individu répondant aux initiales B.H âgé de 30 ans, habitant la ville de

Bordj-Menaïel qui était dans son véhicule à une heure tardive de la nuit. Les policiers ont été attirés par les produits qui étaient à l'intérieur du véhicule, dont deux téléviseurs plasma, des tablettes, des appareils photos numériques. Sur la provenance

de ces produits, H.M a reconnu que ces objets ont été volés dans des habitations avant de citer son complice A.Dj. âgé aussi de 30 ans et habitant Dellys. Après les procédures légales ayant trait aux renseignements, les deux mis en cause ont été déferés au

parquet de Bordj-Menaïel où ils ont été incarcérés au centre pénitencier de Tidjelabine par le procureur de la République, près le tribunal de Bordj-Menaïel pour les chefs d'inculpation «association de malfaiteurs et vol par effraction».

A. K.